



**SOCIÉTÉ**

# La réforme du bac bientôt réformée

L'organisation des épreuves de contrôle continu, qui suscite des critiques, devrait être simplifiée.

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

« DÉTENDRE L'ÉLASTIQUE », « faire baisser la température », « calmer le jeu »... Des étages de l'Education nationale au trottoir de la rue de Bellechasse, à Paris (VI<sup>e</sup>), où flottaient hier encore quelques dizaines de drapeaux de manifestants, les métaphores sont variées mais le propos unanime. Il est temps pour les lycées de redescendre en pression, après quatre semaines marquées par une violente agitation autour des épreuves de contrôle continu du nouveau bac, à l'organisation chaotique et contestée.

Mais comment apaiser ? Alors que beaucoup comptent sur les vacances scolaires qui démarrent en région parisienne pour rafraîchir l'atmosphère des classes en ébullition, le comité de suivi de la réforme du lycée vient de lancer deux semaines de concertations avec tous les acteurs du monde scolaire. Jean-Michel Blanquer s'est aussi dit prêt, jeudi, à « faire évoluer dans le sens de la simplicité » la deuxième session d'épreuves. Ces contrôles prévus en mars-avril devraient, selon nos informations, être décalés à la mi-mai. La banque nationale de sujets, dont des extraits ont déjà largement été publiés par des lycéens sur les réseaux sociaux va quant à elle être rendue publique, manière de placer tous les élèves à égalité dans leurs révisions.

### Une affaire de principe

Le comité de suivi de la réforme remettra le 11 mars sa copie au ministre sur les ajustements à apporter à long terme. « Mettre les gens

autour de la table maintenant, c'est comme prévenir qu'on risque de tomber quand on a déjà la jambe cassée, grince, drapeau FCPE sur l'épaule, Florence Claudepierre, représentante de l'association de parents d'élèves dans son département du Haut-Rhin. En attendant, nos enfants sont soumis à une pression qu'ils ne devraient pas connaître. » Reste qu'au sein du comité, on veut se donner des raisons d'espérer : le Snes, principal syndicat des professeurs de lycée et farouche opposant à la réforme, se dit prêt à « réfléchir à des épreuves d'étape en 1<sup>re</sup> », indique sa secrétaire générale adjointe, Sophie Venetitay. Mais de là à consentir à évaluer les élèves en partie en contrôle continu, avec les notes obtenues dans l'année par les lycéens. « c'est non et encore non », insiste-t-elle. Le sujet, quasiment une affaire de principe, divise profondément le monde enseignant, entre ceux qui plaident pour un examen plus simple et moderne et ceux qui craignent que le contrôle continu ne dilue le bac au point de lui faire perdre tout son poids.

### Contourner l'obstacle

Les professeurs y perdraient un puissant levier pour motiver leurs élèves à travailler en classe. Pour contourner l'obstacle, on phosphore au minis-

tère sur le moyen de passer par le chas de l'aiguille : proposer de faire évoluer les épreuves communes de contrôle continu en « contrôles en cours de formation », des sortes d'examens locaux dans lesquels les enseignants, et non plus les rectorats, pilo-

teraient les sujets et les épreuves. Un système en vigueur depuis dix ans en lycée professionnel et en BTS... sans faire encore consensus. « Le système pose les professeurs comme juges et parties de leurs élèves, c'est problématique, estime Sigrid Gerardin, porte-parole des enseignants des lycées professionnels au syndicat Snuep-FSU. En 1<sup>re</sup> et en terminale, on est sans arrêt en train d'évaluer les élèves, on perd donc du temps d'enseignement. »

« La vocation du contrôle continu est de valider le travail régulier de chacun, c'est aussi une préparation à l'enseignement supérieur », oppose Jean-Charles Ringard, le copilote du comité de suivi de la réforme. Il rappelle que « la France est le seul pays d'Europe avec l'Ecosse à ne pas avoir instauré une part de contrôle continu dans son examen final ». Dans le cadre de la réforme, 60 % du nouveau bac seront toujours sanctionnés par des épreuves de fin de terminale, dont un grand oral dont les contours ne sont toujours pas précisés.

### Indulgence « au cas par cas » pour les bloqueurs

Sous les fenêtres du ministère de l'Education, hier, quelques dizaines de porte-drapeaux fredonnent du Balavoine avec des paroles maison : « Je ne suis pas un zéro ! » Ce que réclament ces parents d'élèves, pour la plupart adhérents de la FCPE ? L'amnistie scolaire pour les élèves de 1<sup>re</sup>, sanctionnés ces derniers jours d'une bulle à leurs épreuves de contrôle continu du bac pour avoir participé aux blocus de leurs bahuts depuis le 20 janvier. Réponse de la Rue de Grenelle : point d'indulgence générale mais une mansuétude « au cas par cas » pour les jeunes. « Partout où il y a confusion, le doute profitera à l'élève », explique Edouard Geffray, le numéro deux du ministère. Pas question en revanche d'annuler les épreuves, comme le demandent une partie des familles concernées, alors que 1,2 million de copies ont déjà été rédigées et qu'un quart d'entre elles sont déjà corrigées. Selon le ministère de l'Education, seuls 15 % des établissements auraient été touchés par des perturbations lors de la passation des épreuves.



**Nos enfants sont soumis à une pression qu'ils ne devraient pas connaître**

FLORENCE CLAUDEPIERRE, REPRÉSENTANTE DE PARENTS D'ÉLÈVES



AFP/STEPHANE DE GAUTIER

Paris, jeudi. Elèves et enseignants ont bloqué plusieurs lycées pour protester contre la réforme.